RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00543
Numéro SIREN : 492 469 499
Nom ou dénomination : ABARNOU MONTAGES

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2019 sous le numéro de dépôt 2424

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel :02.98.43.31.31 Fax 02.98.43.82.98

RECEPISSE DE DEPOT

OUEST CONSEILS AUDIT
6 rue Jacques Daguerre
CS 50127 - ZI de Kergaradec
29803 BREST CEDEX 9

V/REF :
N/REF : 2006 B 543 / 2019-B-2424

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 25/06/2019,

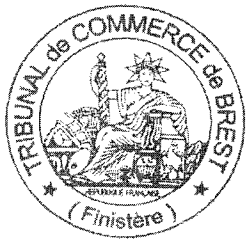
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

ABARNOU MONTAGES
Société à responsabilité limitée
Zone Artisanale de Callac
29860 Plabennec

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-2424 le 25/06/2019
R.C.S. BREST 492 469 499 (2006 B 543)

Fait à BREST le 25/06/2019,
LE GREFFIER



Dépôt N° B 2124

Le 25 JUIN 2019

R.C.S. BREST

OUEST CONSEILS
Expertise comptable & Audit

Exemplaire Greffe

Copie Certifiée Conforme

Anaïg BARZIC
Morgan FITAMANT
Christophe GIOT
Jacques GUILLOU
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Michel JAOUEN
Frédéric MIKOL
Odile RICOULT
Mikaël ROCUET
Paul SOUBIGOU
Philippe VATTIER

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

SARL ABARNOU MONTAGES

ZA DE CALLAC

29860 PLABENNEC

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018
Exercice du
01/01/2018 au 31/12/2018

ARL ABARNOU MONTAGES

A DE CALLAC

)860 PLABENNEC

COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051	*1 et 2*
- Compte de résultat Liasses 2052 2053	*3 et 4*
- Annexe	*5 à 11*

OUEST CONSEILS BREST

6 RUE JACQUES DAGUERRE

CS 50127

29803 BREST CEDEX 9

02 98 44 25 32

ARL ABARNOU MONTAGES

A DE CALLAC

)860 PLABENNEC

COMPTES ANNUELS

OUEST CONSEILS BREST
6 RUE JACQUES DAGUERRE
CS 50127
29803 BREST CEDEX 9
02 98 44 25 32

Attestation de présentation des comptes

aire obligatoire (article 53 A
e Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

signation de l'entreprise : SARL ABARNOU MONTAGES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

lresse de l'entreprise ZA DE CALLAC 29860 PLABENNEC — Durée de l'exercice précédent* 12

uméro SIRET* 49246949900023 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 899	AG 2 193	706	
	Fonds commercial (1)	AH	17 600	AI	17 600	17 600
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	42 097	AQ 18 968	23 129	26 655
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	571 456	AS 273 395	298 061	252 831
	Autres immobilisations corporelles	AT	288 058	AU 115 808	172 249	89 010
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	100 000	CV	100 000	100 000
	Créances rattachées à des participations	BB	10 516	BC	10 516	1 300
	Autres titres immobilisés	BD	138	BE	138	138
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	27 992	BI	27 992	28 289
	TOTAL (II)	BJ	1 060 757	BK 410 365	650 392	515 824
STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	10 995	BM	10 995	
	En cours de production de biens	BN	32 601	BO	32 601	37 038
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 026	BW	1 026	453
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	471 915	BY 17 065	454 850	287 026
	Autres créances (3)	BZ	54 725	CA	54 725	128 322
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	77 063	CG	77 063	93 657
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	27 817	CI	27 817	21 778
	TOTAL (III)	CJ	676 142	CK 17 065	659 077	568 275
régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 736 899	IA 427 430	1 309 469	1 084 098

nvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 38 509 | (3) Part à plus d'un an : CR

ıuse de réserve propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL ABARNOU MONTAGES — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 0
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	3 4
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	191 164	95 5
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	184 298	102 2
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	485 462	301 1
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	341 602	333 8
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	199	5
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	77 030	91 8
	Dettes fiscales et sociales	DY	234 136	211 9
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	122 409	122 4
	Autres dettes	EA	48 632	22 3
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	824 007	782 9
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 309 469	1 084 0

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	551 076	494 3
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SARL ABARNOU MONTAGES — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue : services*	FG	2 301 500	FH		FI	2 301 500	2 107 998
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 301 500	FK		FL	2 301 500	2 107 998
	Production stockée*					FM	-4 436	32 811
	Production immobilisée*					FN	14 216	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 471	21 232
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	2 548
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 318 752	2 164 589
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	56 719	28 662
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-10 995	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	885 736	814 582
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 159	28 046
	Salaires et traitements*					FY	934 656	867 453
	Charges sociales (10)					FZ	270 985	237 759
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	66 348	57 200
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	17 065	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 134	7 137
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 251 808	2 040 839
	- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	66 945	123 750
en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	9 216	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	42	872
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	9 259	872
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22 465	16 171
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	22 465	16 171
	- RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-13 206	-15 299
	- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	53 739	108 452

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : SARL ABARNOU MONTAGES — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 714	1 36
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	206 763	4 20
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	209 477	5 57
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	46 778	10 41
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 874	1 70
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	50 652	12 14
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	158 825	-6 56
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	28 266	-3
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 537 488	2 171 01
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 353 190	2 068 80
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	184 298	102 21

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	2 714	1 3
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	163 469	158 8
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	46 778	5 9
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	7 471	16 5
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	56 278	54 9
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	167	3
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 3 140 obligatoires A9 53 138			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionn
VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS CEDES	3 874	
PRODUCTION IMMOBILISEE		14 2
PRIX DE CESSION DES ACTIFS CEDES		206 7

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
Cf état annexe	46 778	2 7

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 309 469.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 301 499.65 Euros et dégageant un bénéfice de 184 298.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Sur l'exercice il a été comptabilisé au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), une créance sur le Trésor Public au débit du compte 444 - Etat Impôt sur les Bénéfices, en contrepartie d'une minoration des frais de personnel en compte 649, pour un montant de 37 564 €, calculé sur les salaires éligibles versés en 2018.

Au cours de l'exercice, le CICE a servi à financer les efforts de l'entreprise en matière :

- d'investissement
- de formation
- de recrutement
- de couverture des besoins en fonds de roulement

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	19 502		998
Installations générales agencements aménagements des constructions	54 458		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	501 346		83 489
Installations générales agencements aménagements divers	143 335		99 382
Matériel de transport	68 148		10 469
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 085		1 533
TOTAL	783 373		194 873
Autres participations	101 300		9 216
Autres titres immobilisés	138		
Prêts, autres immobilisations financières	29 359		
TOTAL	130 797		9 216
TOTAL GENERAL	933 671		205 087

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			20 499	20 499
Installations générales agencements aménagements constr.		12 361	42 097	42 097
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		13 379	571 456	571 456
Installations générales agencements aménagements divers		13 449	229 269	229 269
Matériel de transport		32 928	45 689	45 689
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 518	13 100	13 100
TOTAL		76 635	901 611	901 611
Autres participations			110 516	110 516
Autres titres immobilisés			138	138
Prêts, autres immobilisations financières		1 368	27 992	27 992
TOTAL		1 368	138 646	138 646
TOTAL GENERAL		78 003	1 060 756	1 060 756

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 902	292		2 193
Installations générales agencements aménagements constr.	27 803	3 526	12 361	18 968
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	248 515	37 947	13 067	273 395
Installations générales agencements aménagements divers	80 503	18 048	13 449	85 103
Matériel de transport	45 425	5 121	29 366	21 179
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 629	1 415	4 518	9 526
TOTAL	414 876	66 057	72 761	408 172
TOTAL GENERAL	416 778	66 348	72 761	410 365

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	292				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 526				
Instal.techniques matériel outillage indus.	37 947				
Instal.générales agenc.aménag.divers	18 048				
Matériel de transport	5 121				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 415				
TOTAL	66 057				
TOTAL GENERAL	66 348				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		17 065			17 065
TOTAL		17 065			17 065
TOTAL GENERAL		17 065			17 065
Dont dotations et reprises d'exploitation		17 065			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	10 516	10 516	
Autres immobilisations financières	27 992	27 992	
Clients douteux ou litigieux	31 917	31 917	
Autres créances clients	439 998	439 998	
Impôts sur les bénéfices	9 639	9 639	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 803	3 803	
Débiteurs divers	41 283	41 283	
Charges constatées d'avance	27 817	27 817	
TOTAL	592 965	592 965	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2	2		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	341 600	68 669	214 978	57 953
Emprunts et dettes financières divers	108	108		
Fournisseurs et comptes rattachés	77 030	77 030		
Personnel et comptes rattachés	29 313	29 313		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 254	73 254		
Taxe sur la valeur ajoutée	125 490	125 490		
Autres impôts taxes et assimilés	6 079	6 079		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	122 409	122 409		
Groupe et associés	91	91		
Autres dettes	48 632	48 632		
TOTAL	824 007	551 076	214 978	57 953
Emprunts souscrits en cours d'exercice	57 706			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 978			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	10 000			10 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	110
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 668
Dettes fiscales et sociales	12 577
Autres dettes	4 546
Total	18 901

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 817
Total	27 817

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		510 858
CREANCES CEDEES EN FACTORING + NON ECHUES	169 258	
EMPRUNTS	341 600	
Total (1)		510 858

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			305 257	328 189	633 446
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			129 226	138 900	268 126
- exercice			97 302	66 168	163 470
Total			226 528	205 068	431 596
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			64 610	65 007	129 617
- entre 1 et 5 ans			12 601	102 159	114 760
Total			77 211	167 166	244 377

Dépôt N° 6\21884

Le 25 JUIN 2019

R.C.S. BREST

ABARNOU MONTAGES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : Zone Artisanale de Callac
29860 PLABENNEC
492 469 499 RCS BREST

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 MAI 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 184 298,43 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**184 298,43 euros**
A titre de dividendes aux associés Soit 3,18 euros par part	31 800,00 euros
Le solde, soit la somme de	152 498,43 euros

En totalité au compte "autres réserves"
Lequel s'élève ainsi à 343 662,41 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 31 800 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

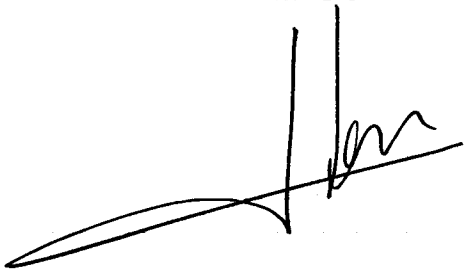
L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 mai 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance
Mickaël ABARNOU



OUEST CONSEILS
Expertise comptable & Audit

Anaïg BARZIC
Morgan FITAMANT
Christophe GIOT
Jacques GUILLOU
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Michel JAOUEN
Frédéric MIKOL
Odile RICOULT
Mikaël ROCUET
Paul SOUBIGOU
Philippe VATTIER

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

REÇU LE
25 JUIN 2019
GREFFE TRIB. COM. BREST

Greffe du Tribunal de commerce
de BREST
150 rue Ernest Hemingway
CS 61936
29219 BREST CEDEX 2

BREST, le 21 juin 2019

Objet: ABARNOU MONTAGES (SARL) - PLABENNEC
N/Réf. : 101490/MJ/SQ
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée.

Vous trouverez aussi un chèque bancaire pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Sandrine QUERE